



Située dans le Val-d'Oise, à 20 kms de Paris, la commune d'Andilly (membre de la Communauté d'agglomération de Plaine Vallée), compte près de 2 700 habitants et offre un cadre de vie résidentiel et verdoyant. Engagée dans une politique de modernisation de son patrimoine communal et d'amélioration de son cadre de vie, elle conduit plusieurs projets structurants en faveur de la transition écologique, de la qualité des équipements publics et des mobilités.

Dans ce contexte, la commune recherche

Un(e) Directeur (trice) des Services Techniques et de l'urbanisme en charge d'assurer le pilotage des services techniques et des missions relatives à l'urbanisme, tout en apportant une expertise en matière de gestion patrimoniale, de construction, de rénovation et de maintenance des bâtiments communaux et des espaces publics.

Un directeur (trice) des Services Techniques

- Filière technique — Catégorie A ou B selon profil
- Temps complet
- Poste placé sous l'autorité directe du Maire et du DGS

Vos missions sur les trois prochaines années

Au cours des prochaines années, vous serez chargé(e) de conduire plusieurs opérations structurantes :

Gérer et moderniser le patrimoine communal

- Initier et conduire la rénovation énergétique d'une école maternelle (1 000 m²) ;
- Conduire la rénovation des locaux des services techniques
- Engager une réflexion sur la rénovation d'un complexe polyvalent et de l'église.
- Assurer le suivi de GPA, la 3^{ème} phase maintenance exploitation du marché global de performances (en lien avec une AMO spécialisée) pour 2 ans puis le pilotage de la GTB du nouveau groupe scolaire (2 000 m² - PAC).

Développer un patrimoine durable

- Élaborer une stratégie de maintenance préventive et de gestion patrimoniale des bâtiments (10 bâtiments) ;
- Optimiser les consommations énergétiques des bâtiments ;

- Intégrer les objectifs de transition écologique dans les projets ;
- Maintenir et valoriser le label « 3 Fleurs ».

Améliorer les espaces publics et le cadre de vie

- Programmer des travaux sur la voirie
- Renouveler les baux d'entretien (éclairage public, voirie).
- Améliorer la sécurité, l'accessibilité et le cadre de vie (stationnements)
- Conduire des aménagements sécurisés de cheminements piédestres.

Accompagner le développement urbain de la commune

- Participer à la mise en œuvre de la politique communale en matière d'urbanisme ;
- Assurer le suivi des projets d'aménagement publics et privés ;
- Veiller à la bonne application du Plan Local d'Urbanisme ;
- Accompagner les évolutions du document d'urbanisme lorsque cela est nécessaire ;

Vos responsabilités

Piloter le patrimoine bâti communal

Vous définissez la stratégie d'entretien, de rénovation et d'évolution du patrimoine communal.

À ce titre, vous :

- Planifiez les investissements et les travaux ;
- Assurez le suivi technique, administratif et financier des opérations ;
- Coordonnez les maîtres d'œuvre, bureaux d'études et entreprises ;
- Garantisiez la conformité réglementaire des bâtiments (ERP, accessibilité, sécurité incendie) ;
- Développez une programmation pluriannuelle de maintenance.

Conduire les opérations de travaux

Vous assurez la maîtrise d'ouvrage des projets communaux en :

- Participant à la définition des besoins ;
- Pilotant les études ;
- Préparant les marchés publics ;
- Coordonnant les intervenants ;
- Veillant au respect des délais, des coûts et de la qualité des réalisations.

Piloter l'urbanisme et les procédures liées à l'habitat et aux réglementations diverses.

Vous organisez et coordonnez les missions liées à l'urbanisme réglementaire et opérationnel en :

- Assurant le suivi des autorisations d'urbanisme en lien avec le service instructeur (Communauté d'agglomération de Plaine Vallée) ;
- Accompagnant les pétitionnaires, les architectes et les aménageurs ;
- Veillant au respect des règles d'urbanisme et en suivant les contentieux d'urbanisme ;
- Suivant les procédures d'évolution du PLU en lien avec les partenaires institutionnels (une procédure de modification et de révision en cours)
- Participant aux projets d'aménagement et de développement du territoire ;
- Représentant la commune auprès des partenaires (intercommunalité, CAUE, concessionnaires, services de l'État...)
- En mettant en œuvre les procédures de péril.
- En assurant le suivi des permis de louer (en lien avec un prestataire instructeur) et les procédures diverses (débits de boissons, licence taxis).

Gérer l'espace public

Vous garantissez le bon fonctionnement des infrastructures communales et la gestion du cadre de vie au sens large en pilotant notamment :

- L'entretien, l'amélioration et la sécurisation de la voirie et des espaces publics ;
- Les interventions de proximité ;
- Les permissions de voirie et les occupations du domaine public ;

Vous instruisez et rédigez :

- Les arrêtés de circulation et les alignements ;
- Les numérotages des voiries ;
- Les déclarations d'enseignes ;
- Les procédures relatives aux raccordements d'assainissement.

Manager les services techniques

Vous organisez l'activité des services techniques en :

- Encadrant une équipe de six agents et un gardien (complexe polyvalent) ;
- Vous appuyant sur un encadrant de proximité auquel sont déléguées certaines missions opérationnelles (gestion de la régie, espaces verts, logistique des manifestations) ;
- Planifiant les interventions ;
- Optimisant les moyens humains et matériels ;
- Accompagnant les agents dans le développement de leurs compétences.

Piloter les moyens du service

- Vous élaborez le budget ;
- Vous suivez les investissements ;
- Vous préparez les marchés publics ;
- Vous recherchez les financements en lien avec la direction générale et le service finances.
- Vous assurez le suivi financier des opérations.

Assurer la sécurité et la continuité du service

- Vous organisez les commissions de sécurité des établissements recevant du public communaux et présents sur le territoire ;
- Vous suivez les autorisations de travaux en ERP (AT ERP) ;
- Vous veillez au respect des obligations réglementaires et vous accompagnez les projets autour de la sécurité (DECI...).
- Vous participez à la gestion des situations d'urgence ;
- Vous assurez le suivi technique de l'informatique communal et de la téléphonie en lien avec le prestataire d'infogérance.

Conseiller les élus

Force de proposition, vous accompagnez les élus dans leurs décisions en :

- Apportant une expertise technique sur les projets communaux ;
- Préparant les arbitrages ;
- Produisant les tableaux de bord nécessaires au pilotage des projets.

Profil recherché

Vous disposez d'une expérience significative dans la direction ou la coordination de services techniques, la conduite d'opérations de bâtiment, l'aménagement ou l'urbanisme.

Vous appréciez la polyvalence des collectivités à taille humaine et savez intervenir aussi bien sur les projets stratégiques que sur les problématiques opérationnelles du quotidien.

Une expérience en collectivité territoriale constitue un atout, sans être un prérequis.

Vous maîtrisez notamment :

- La conduite d'opérations de travaux ;
- La gestion d'un patrimoine bâti ;
- La réglementation applicable aux ERP, à l'accessibilité et à la sécurité incendie ;
- Les règles d'urbanisme et les procédures d'autorisations d'urbanisme ;
- La commande publique et le suivi financier des opérations ;
- Les enjeux de performance énergétique et de transition écologique.

Vous savez également :

- Manager une équipe pluridisciplinaire ;
- Conduire plusieurs projets simultanément ;
- Travailler en transversalité avec les élus, les partenaires et les entreprises ;
- Arbitrer et prendre des décisions ;
- Associer vision stratégique et présence régulière sur le terrain.

Vous êtes reconnu pour :

- Votre capacité à fédérer une équipe ;
- Votre sens du dialogue avec les élus ;
- Votre aptitude à trouver des solutions concrètes ;
- Votre pragmatisme ;
- Votre sens de l'organisation ;
- Votre capacité à arbitrer et prioriser.

Pourquoi rejoindre Andilly ?

- ✓ *Une commune à taille humaine où les circuits de décision sont courts.*
- ✓ *Des élus investis dans les projets de modernisation du patrimoine communal.*
- ✓ *Un nouveau programme d'investissement à engager avec plusieurs opérations structurantes.*
- ✓ *Un poste offrant une réelle autonomie et une forte proximité avec les élus et les équipes.*
- ✓ *Une équipe d'agents mobilisés.*

Conditions d'emploi

- Cadre d'emplois des attachés ou ingénieurs territoriaux, techniciens territoriaux (catégorie A ou B), ouvert aux fonctionnaires et, le cas échéant, aux contractuels, conformément aux dispositions en vigueur.
- Poste à temps complet (37 h 30 hebdomadaires) ouvrant droit à 15 jours de RTT.
- Rémunération statutaire selon le profil et l'expérience, complétée par le régime indemnitaire (IFSE) et le CIA pour les fonctionnaires en vigueur dans la collectivité.
- Participation de la commune à la protection sociale complémentaire (prévoyance) et à la mutuelle santé, selon les délibérations en vigueur.
- Adhésion au CNAS.

- Horaires de travail : 8 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h 00, avec une disponibilité ponctuelle en soirée ou le week-end pour les réunions, manifestations communales ou situations d'urgence.
- PC portable et téléphone portable.

Prise de poste : dès que possible.

Candidature

Adressez votre **CV** et votre **lettre de motivation** à l'attention de **Monsieur le Maire** par courrier 1 rue René Cassin 95 580 ANDILLY ou par courrier électronique : service.rh@mairie-andilly.fr